

**REGLEMENT DU CRITERIUM CDV 13  
DES OPTIMISTS DIV4 ET DIV 3, DES OPEN SKIFF  
DU CRITERIUM INTER-SERIES  
Saison 2022-2023**

**- Les courses se courent selon le règlement du critérium, les instructions de course de L'ISAF 2021 2024, Les Règles d'Introduction à la Régate.**

**1 - CATEGORIES ET CRITERES D'ACCES**

Optimist : Benjamin : 2012 et + jeunes  
Minimes : 20011- 2010-2009-  
Division 4 = 2012 et + jeunes

Open Bic : Benjamin, Minime, Cadet ou minimes ligue

Inter séries Jeunes : Minime, cadet.

Inter séries Adultes : Sénior ou jeune de niveau régional

Ces séries se court en solitaire ou en double selon le support en temps compensés.

Le championnat division 4 Optimist n'est ouvert qu'aux benjamins. Les minimes sont tolérés, dans ce cas-là, un classement le jour de la rencontre sera établi mais il n'y aura pas de classement général à la fin de la saison.

Les épreuves du championnat Optimist division 3 sont fermées aux enfants courant le championnat régional Optimist.

Les épreuves du championnat départemental inter séries sont ouvertes à tous, mais le championnat départemental Jeune ne prendra en compte que :

- Les coureurs de moins de 18 ans dont c'est la première année de compétition
- Les coureurs de moins de 18 ans qui n'auront pas participé durant la saison à des épreuves de grade 4 et supérieur et qui n'étaient pas dans les 5 premiers du critérium de l'année précédente.
- Pour les coureurs qui ont participé à des grades 4, et quel que soient leurs âges ils seront classés dans le groupe sénior du championnat.

Pour les Open Bic : Tous les coureurs jusqu'au Cadet, peuvent courir le championnat départemental.

Les coureurs participant au championnat régional ou inscrit sur des épreuves de niveaux supérieur, seront acceptés sur le Championnat départemental avec un classement et un parcours à part. Les entraîneurs se concerteront sur la première épreuve pour établir la liste des coureurs critérium et ligue.

**2 - MAUVAISES CONDITIONS METEOROLOGIQUES**

Pour éviter des déplacements inutiles, le club organisateur **peut** annuler une régata la veille s'il le juge pertinent. L'information doit être sur le site du club organisateur ou du CDV 13 à partir de 17 heures. Ce n'est en aucun cas une obligation.

**3 - ORGANISATION DES REGATES DIVISION 3**

**Le championnat départemental  
Se joue de d'octobre à juin**

Il est recommandé aux clubs organisateurs de privilégier les petits parcours de façon à courir au moins trois courses par épreuve et de terminer suffisamment tôt pour pouvoir terminer les classements avant le départ des concurrents.

Horaires :

- fin des inscriptions : 11H00
- mise à disposition du comité de course : 12H 00

**REGLEMENT DU CRITERIUM CDV 13  
DES OPTIMISTS DIV4 ET DIV 3, DES OPEN SKIFF  
DU CRITERIUM INTER-SERIES  
Saison 2022-2023**

La grandeur des parcours, adaptée au plan d'eau et aux conditions météo doit être telle que la durée d'une course ne doit pas dépasser 45 mn pour le premier concurrent de chaque série franchissant la ligne d'arrivée.

Le parcours doit être mouillé le plus près possible de la zone de mise à l'eau.

Les clubs organisateurs devront dans la mesure du possible mettre à disposition les coques sur les différents supports. Les voiles, safran, gilets seront apportés par les coureurs. Le but est de limiter les déplacements de bateaux. Que les clubs qui désirent des coques appellent le club organisateur avant.

Note aux entraîneurs :

- Pour permettre un bon déroulement des épreuves et limiter les erreurs de numéro de voile qui sont la cause fréquente de retard pendant l'élaboration du classement, un numéro d'identification lisible par les pointeurs doit obligatoirement figurer de chaque côté de la voile. Les numéros de voiles **s'ils ne correspondent pas au n° de conformité du bateau** doivent obligatoirement commencer par les 2 derniers numéros d'identification du club. ex CNPRS = 13032 commencer les n° par 32 et continuer par 1, 2, 3 sans avoir de N° identique même sur des supports différents courant ensemble (laser et optimist). Dans le cas contraire les coureurs ne seront pas classés.
- Pour les benjamins, il est demandé une barre dans la voile (jauge opti benjamin)

**4 - ORGANISATION DES RENCONTRES OPTIMIST DEPARTEMENTAL DIVISION 4**  
**Elles se dérouleront les mercredis après-midi par bassin de pratique.**

Horaires :

- |  |         |
|--|---------|
| - fin des inscriptions                   | : 13h00 |
| - mise à disposition du comité de course | : 13h30 |

Les rencontres départementales optimist 4ième DIVISION correspondent à la mise en place d'un premier niveau de pratique sportive débouchant sur un apprentissage de la régates. Peuvent y participer tous les enfants s'entraînant en école de sport 1ere année, ainsi que ceux entrant dans le cadre des "écoles de régates", ou des stages loisir annuel de club, et possédant une licence fédérale sportive jeune. La forme des parcours est à adapter suivant la météo et le niveau global des coureurs pour arriver en fin de saison au parcours standard DIVISION 3.

**6 - APPLICATION DE LA CHARTE DES ENTRAINEUR**

Conformément aux règles de course type FFV, les entraîneurs doivent se tenir à l'écart du parcours et ne doivent pas venir en aide aux coureurs positionnés dans les 2 premier tiers de la flotte. En cas de difficultés ou en situation d'échec, ils peuvent intervenir sur les enfants du dernier tiers.

En cas d'aide aux coureurs :

- coureurs et entraîneurs seront pénalisés comme prévu dans les règles de course,
- le club sera également pénalisé, les coureurs aidés ne comptant pas pour le classement du club.

Les entraîneurs pourront être désignés Jury et présentés pendant le briefing coureur, dans le cadre du jugement direct sur l'eau des **RIR**.

**7 - CLASSEMENT INDIVIDUEL PAR EPREUVE**

Application du système des points à minima (annexe A2.2 des règles de course ISAF).

Quel que soit le nombre de courses courues, on enlèvera la plus mauvaise, sauf si une ou deux courses

**REGLEMENT DU CRITERIUM CDV 13  
DES OPTIMISTS DIV4 ET DIV 3, DES OPEN SKIFF  
DU CRITERIUM INTER-SERIES  
Saison 2022-2023**

seulement sont courues, auquel cas on n'en enlèvera aucune. 1 manche pour valider l'épreuve. Les résultats individuels doivent être transmis dans les 5 jours suivant l'épreuve au CDV 13 qui se charge de les transmettre au responsable du classement général.

**8 - CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL DES COUREURS PARTICIPANT AU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL**

Il sera établi un classement général sur les groupes opti mimine, opti benjamins et inter-séries jeune et sénior

Le classement général individuel dans chaque catégorie est établi, pour chaque coureur, à partir de toutes les épreuves de la saison après avoir enlevé la plus mauvaises selon le tableau suivant.

DE 1 A 3 EPREUVES COURRUES => 0 ENLEVEE

DE 4 A 8 EPREUVES COURRUES => 1 ENLEVEE

Un coureur qui ne participe pas à une régates se voit attribuer autant de points que d'inscrits dans sa catégorie au championnat départemental + 10 points.

Un coureur DNA se voit attribuer autant de points que d'inscrits dans sa catégorie au championnat +1 point.

**- Optimist division4**

Il sera établi un classement général par bassin, à chaque rencontre les coureurs marquent les points en fonction de leur place. Toutes les rencontres sont utilisées pour le classement général à l'exception de celle d'automne et la finale. Un coureur qui ne participe pas à une rencontre se voit attribuer autant de points que d'inscrits dans sa catégorie + 10 points.

En cas d'ex aequo, les concurrents seront départagés par l'application des règles de l'ISAF 2016/2020.

**9 – CLASSEMENT GENERAL DES CLUBS PARTICIPANT AUX CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX**

**10 - CLASSEMENT DES CLUBS "OPTIMIST" "OPEN BIC" et "INTER-SERIES"**

- Un classement général des Clubs OPTIMIST, OPEN BIC et un autre Inter-séries sera calculé en prenant en compte :

Les 4 meilleures performances de leurs coureurs par support et par régates. Ce classement se fait automatiquement sur le logiciel freg.

- Le club ayant eu le plus de participants à chaque rencontre de division 4 optimist sera également mentionné. Si dans les 3 bassins, n'ont pas été courus le même nombre de rencontres, on enlèvera au bassin ayant un nombre supérieur de rencontres, la ou les rencontres se rapprochant le plus de la date annulée dans l'autre bassin.

**11 – Sélection au championnat de France minime Open Skiff et RS Feva:**

Voir championnat de ligue